



# AGENT D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE

**Famille d'activités professionnelles spécifique aux CROUS :  
fonctions transversales et supports**

Référence dans les emplois ITRF

**BAP : G**

**Emploi type : Opérateur de maintenance (G5A44)**

**Classement statutaire dans le corps ITRF: ATRF**

**Affectation : CROUS de Lorraine (Nancy - 54)**

**Mission :**

Assurer l'installation, la maintenance et le dépannage des équipements techniques

**Activités principales :**

- Réaliser les installations et effectuer l'entretien et la maintenance des équipements,
- S'assurer de l'état de fonctionnement des équipements,
- Réparer les pannes ou établir un diagnostic en vue d'une prise de décision,
- Assurer le nettoyage de son chantier,
- Transmettre les éléments de facturation d'intervention après dégradation,
- Gérer le stock de pièces détachées et transmettre les bons de livraison et les factures,
- Conseiller sur le choix du matériel des équipements à utiliser et sur le dispositif d'économie d'énergie,
- Conseiller les utilisateurs.

**Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public :**

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de maintenance.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.

**Compétences attendues (notamment pour le recrutement et l'affectation dans le réseau des œuvres) :**

- Connaissance des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux,
- Connaissance des principes de circulation des fluides et du dispositif d'économie d'énergie,
- Connaissance de la technologie des équipements,
- Maîtrise des gestes techniques,
- Connaissance des règles d'hygiène, de santé et sécurité au travail en vigueur.

**Formations :**

- Habilitation électrique,
- Economie d'énergie,
- Formation technique générale,
- Gestuelle et ergonomie,
- Hygiène, santé et de sécurité au travail.